



**RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)**  
**REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN**  
**NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK**

**NEWS  
RELEASE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**CONTACTER:** **Marie Yolène GILLES COLAS**  
**PHONE:** **(509)2940-1222 / 3650-8103 / 3463-4192 /**  
**Cell :** **(509)2244-0076/ 2244-1496**  
**FAX:** **(509) 3728-8466 / 3556-4296**  
**(509) 2244-4146**

---

***Le RNDDH tire la sonnette d'alarme sur la dégradation de la situation sécuritaire du pays***

---

Le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH) est profondément préoccupé par la recrudescence dans le pays, particulièrement dans la zone métropolitaine, des actes d'insécurité et de violence organisée, à un moment où les autorités haïtiennes parlent de l'établissement d'un Etat de droit en Haïti.

En effet, depuis plusieurs mois, le RNDDH constate que la population haïtienne est totalement livrée à elle-même. En dépit du fait que les cas spectaculaires d'assassinats, d'enlèvements et de séquestrations contre rançon, de vols, de filatures à bord de motocyclettes suivies de vols, de viols, d'incendies, soient perpétrés quotidiennement, les autorités haïtiennes ne semblent pas évaluer l'ampleur de la situation en vue d'y apporter les réponses appropriées. Il ne se passe pas de jour sans qu'on n'enregistre, un peu partout dans le pays, des tirs alimentés d'armes automatiques. De plus, quotidiennement, des citoyens à leur sortie des banques commerciales, sont pris en filature par des bandits armés circulant à bord de motocyclettes. Ils sont alors frappés, blessés par balles ou même tués et leur argent, emporté.

Pour la seule période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 14 mars 2012, au moins *cent quarante-sept* (147) personnes ont trouvé la mort dont *cent trente* (130) par balles. Parmi les victimes, sont répertoriés *cinq* (5) policiers et *un* (1) ancien militaire. Le tableau

suivant présente un résumé chiffré et ventilé par mois des cas d'assassinats répertoriés seulement dans la zone métropolitaine.

<b>Circonstances</b>	<b>Janvier</b>	<b>Février</b>	<b>Mi-Mars</b>	<b>Total</b>
Balles	35	62	33	130
Armes blanches	2	3	1	6
Lapidation	2	0	-	2
Calcination	0	2	7	9
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>67</b>	<b>41</b>	<b>147</b>

Les exemples suivants, non exhaustifs, témoignent de la gravité de la situation :

### **Assassinats**

- Le 13 janvier 2012, un militaire haïtien des **Forces Armées d'Haïti** (FAD'H) démobilisées, du nom de Roc PRÉSENT, est criblé de balles à l'angle des **Rues des Miracles et Dr Aubry** ;
- Le 19 janvier 2012, Maxime ALCIUS, chauffeur d'un journaliste de **Radio Métropole**, Anthony LAPEYRE, a succombé à ses blessures après que des bandits aient ouvert le feu sur la voiture du journaliste, pilotée par son chauffeur. L'assassinat est perpétré sur la route de l'ancienne piste d'aviation de **Boenfield**.
- Le 19 janvier 2012, Emmanuel ESPERANCE, ingénieur de formation, a été assassiné à la **Rue Pavée** ;
- Le 23 janvier 2012, un individu non identifié a été assassiné et *six* (6) autres sont blessés lors d'une lutte d'hégémonie entre *deux* (2) bases respectivement dénommées **Base Cameroun** et **Base 117**, localisées à la **Rue Saint Martin, Bel-Air**.
- Le 24 janvier 2012, *trois* (3) personnes sont mortes par balles à **Port-de-Paix**. Il s'agit de Jean ODLIN, huissier du Tribunal de Première Instance de **Port-de-Paix**, de Atila DORÉLIEN et de Héribert LAZARRE.
- Le 28 janvier 2012, Pierre Edmond DÉSERT, employé du **Programme National de Cantine Scolaire** (PNCS), a reçu *trois* (3) projectiles, tirés par

des individus montés à bord d'une motocyclette. Cette attaque a été perpétrée à la **Rue Charles Summer**.

- Le 28 janvier 2012, Wilhem PHILIPPE, agent policier affecté à la CAT TEAM, a été tué par balles à la **Rue Pavée**, par des individus armés non identifiés.
- Le 29 janvier 2012, le policier Yves MENARD affecté au sous-commissariat du **Canapé-Vert** a été blessé par balles après que des bandits eurent ouvert le feu sur son véhicule sur la **Route 9**.
- Le 30 janvier 2012, le corps mutilé d'une jeune femme a été trouvé à **Carrefour**, dans la zone du quartier **Christophe Chanel**.
- Le 8 février 2012, Carlo PIERRE, propriétaire d'un dépôt de boissons gazeuses, localisé à **l'Avenue Magloire Ambroise**, a reçu plusieurs balles. Ces attaquants étaient des individus armés montés à bord de motocyclette.
- Le 11 février 2012, Tanya CADET ainsi que ses *deux* (2) filles, Sabine CADET, et Judith PHILOGÈNE sont enlevées à **Jacmel**, localité **Breman** et assassinées. Leurs corps ont été retrouvés à **Fauché**, dans la commune de **Grand-Goave**.
- Le 14 février 2012, Edmond PIERRE est assassiné à **Jacmel**, dans la **localité Mayard** par des individus armés.
- Le 15 février 2012, Patrick CÉLESTIN, âgé de *quarante et un* (41) ans, agent de la PNH, affecté à la **Brigade d'Intervention Motorisée** (BIM) a été tué au cours d'une attaque menée par des individus armés circulant à bord d'une motocyclette. Cette attaque s'est déroulée à **Delmas 18**. Au cours des échanges, *un* (1) autre policier du nom de Retz DOMINGUE est blessé.
- Le 23 février 2012, Angelo PIERRE-LOUIS, un agent de la PNH est assassiné par des individus armés alors qu'il se trouvait à **Martissant**. Il était affecté à la SWAT TEAM.
- Dans la nuit du 23 au 24 février 2012, un mineur de *douze* (12) ans est enlevé chez lui par des individus armés, portant l'uniforme de la PNH.
- Le 24 février 2012, un individu, du nom de Junior GASSANT, alias Jiji a trouvé la mort à l'angle de la **Rue Nicolas** et de **l'Avenue Magloire Ambroise**.

- Le 24 février 2012, le chauffeur d'un minibus de transport en commun est abattu. Un passager monté à bord de ce véhicule est aussi blessé grièvement lors d'un braquage perpétré par des individus armés. Cet incident s'est déroulé à la **Rue Saint-Honoré**.
- Le 29 février 2012, *deux* (2) personnes non identifiées sont tuées par balles. Le même jour, un jeune homme est retrouvé mort au **Portail Léogane**.
- Le 3 mars 2012, à la **Rue du Centre**, Mario LABADIE, Juge de Paix de la **Croix-des-Bouquets**, âgé de *quarante* (40) ans, est assassiné par balles.
- Le 5 mars 2012, Jean-Liphaite NELSON, âgé de *trente-huit* (38) ans, directeur de **Radio Boukman**, une radio communautaire émettant à **Cité Soleil** sur la fréquence 95.9 FM, est tué par balles. Son accompagnateur a aussi été tué.
- Le 5 mars 2012, tôt dans la matinée, Me Jeanty R. DURAND, avocat inscrit au barreau de **Port-au-Prince**, est assassiné par balles sur la cour-même de sa résidence, par des individus armés.
- Le 6 mars 2012, Venel JOSEPH, ancien gouverneur de la **Banque de la République d'Haïti** (BRH), est assassiné.
- Le 6 mars 2012, Wilner CAZEAU, est assassiné par balles à **l'Avenue Christophe**.
- Le 9 mars 2012, Jean-Baptiste JEAN-PHILIPPE, alias **Samba Boukman**, est criblé de balles à **Delmas 95**, à la porte de l'établissement scolaire de sa fille qu'il attendait à la sortie de l'école. **Samba Boukman** est connu pour avoir été en 2004, le porte-parole de **l'opération Bagdad**.
- Le 12 mars 2012, un chauffeur assurant le trajet **Port-au-Prince / Port-de-Paix** est assassiné à la station de **Port-de-Paix** lors d'une attaque armée.
- Le 12 mars 2012, des individus armés non identifiés, montés à bord de *trois* (3) motocyclettes, ont ouvert le feu contre une patrouille fixe de police basée à **La Saline**. L'agent Serge CASÉUS a succombé à ses blessures sur le chemin de l'hôpital.
- Le 12 mars 2012, Justin SAINT-VILIEN, un cambiste travaillant aux **Gonaïves**, est assassiné par balles par des individus armés.

## ***Incendies***

*Deux (2) marchés publics, savoir **Marché de Tabarre** et **Marché Carton** ont été complètement incendiés. Un feu, déclaré au **Marché Hypolite**, a pu être contrôlé avant la consommation complète. De plus, d'autres incendies se sont déclarés un peu partout dans le pays. En voici quelques exemples :*

- Le 8 février 2012, un feu a ravagé le **Camp Argentine**, localisé à la rue **Saint Martin**. Kimderline DAMUSTE, une fillette de *deux (2)* ans a été calcinée. De plus, *trois cents (300)* abris de fortune ont été complètement détruits.
- Le 24 février 2012, des individus armés non identifiés ont incendié le **Marché Public de Tabarre**.
- Le 26 février 2012, des individus non identifiés ont mis le feu à une ancienne maison située à l'angle de la **Rue Lamartinière** et de **l'Impasse Lavaud**. Une personne a perdu la vie. Une autre en est sortie blessée.
- Le 11 mars 2012, un incendie a détruit une partie du camp d'hébergement localisé sur la cour du **Lycée Toussaint Louverture**. *Dix-neuf (19)* des *trente (30)* tentes installées dans ce camp, ont été incendiés. *Trois (3)* personnes dont *un (1)* enfant, ont perdu la vie.
- Le 13 mars 2012, *cinq (5)* membres d'une même famille ont été assassinés avant d'être carbonisés dans le feu qui a été mis à la maisonnette située à **l'Avenue N** où elles se trouvaient.

Parallèlement, le RNDDH tient à attirer l'attention des autorités concernées, sur l'existence de plusieurs groupes lourdement armés, constitués d'individus s'affirmant être des militaires démobilisés. La plupart d'entre eux ont eu maille à partir avec les autorités judiciaires et se sont évadés de prison. Ils sont répertoriés notamment à **Terre-rouge**, à la **Croix des Bouquets**, au **Camp Corail**, à **Maïssade** et à **Lamentin**. Ils s'entraînent régulièrement. En certains endroits du pays, ils établissent même des patrouilles fixes, imposant ainsi leur présence à la population.

Le RNDDH estime que ces groupes armés constituent une menace grave et réelle pour la sécurité du pays. En effet, en plusieurs endroits, bon nombre d'entre eux ont

engagé avec les agents de la PNH, une lutte d'hégémonie et une hostilité sans pareille.

Le RNDDH condamne avec la plus grande véhémence, le laxisme dolent des autorités étatiques face à la dégradation incessante de la situation sécuritaire du pays.

Le RNDDH considère que la question de sécurité est une affaire importante qui doit être traitée sérieusement, avec tout le respect dû aux citoyens. En aucun cas, elle ne peut être convertie en une affaire personnelle, assurée par les citoyens eux-mêmes selon qu'ils sont détenteurs ou non d'armes à feu ou d'armes contondantes.

Fort de tout ce qui précède, le RNDDH enjoint les autorités concernées à :

- Prendre ***immédiatement***, toutes les mesures nécessaires visant à rétablir une situation vivable dans le pays, notamment à ***Port-au-Prince*** et dans ses environs ;
- Renforcer les patrouilles fixes et mobiles à ***Port-au-Prince*** et dans ses environs ;
- Contrôler les stations de motocyclettes, notamment celles qui sont situées à proximité des banques commerciales ;
- Porter les banques commerciales du pays à encourager les citoyens à utiliser des services bancaires tels que les cartes de crédit, les cartes de débit, les chèques, les virements bancaires, en lieu et place du cash ;
- Arrêter et juger tous les individus qui sont impliqués dans la perpétration des actes susmentionnés.

***Le peuple haïtien est las de toujours être obligé de faire, avec les autorités policières et judiciaires, le décompte des dégâts et le constat de l'assassinat de ses enfants, dans des circonstances abominables.***

Port-au-Prince, le 15 mars 2012